

## **Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

### **1. Introduction**

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu conjointement avec le [Budget principal des dépenses de 2021-2022](#) et la Directive sur les normes comptables : GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (SCDATA) est chargé de fournir des services de soutien et des installations à plusieurs tribunaux administratifs fédéraux au moyen d'un guichet unique et intégré. Ces services comprennent les services spécialisés requis par chaque tribunal (services de greffe, recherche et analyse, activités juridiques et autres activités relatives au mandat ou à des dossiers propres à chaque tribunal), ainsi que les services internes (p. ex. ressources humaines, services financiers, gestion et technologies de l'information, locaux, sécurité, planification et communications).

Des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes du SCDATA figurent dans le [Plan ministériel 2021-2022](#).

#### **1.1. Méthode de présentation du rapport**

Le présent rapport trimestriel a été préparé selon une méthode de comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport (annexe A) inclut les autorisations de dépenser du SCDATA accordées par le Parlement et utilisées par le SCDATA, conformément au Budget principal des dépenses de l'exercice 2021-2022. Ce rapport a aussi été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise des lois de crédits, sous forme de limites annuelles et par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

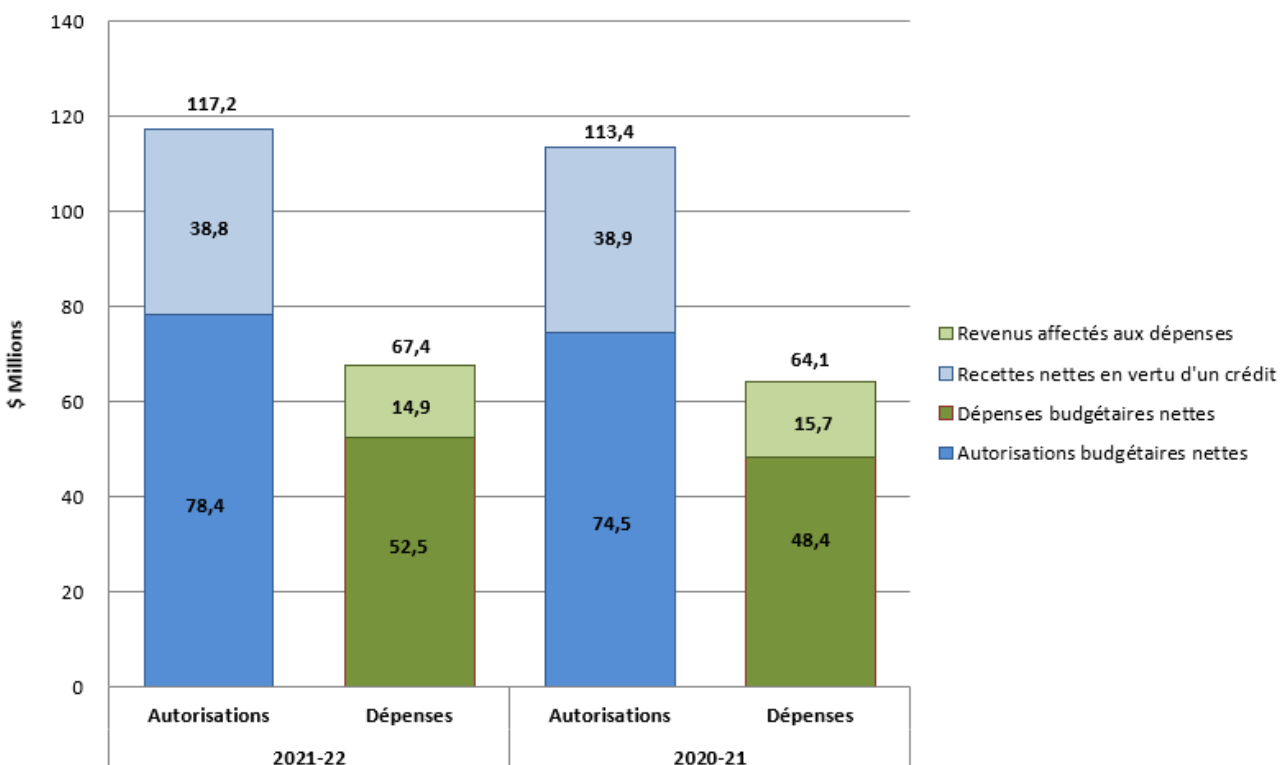
Le SCDATA utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégral pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore accordés en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses. La principale différence entre le rapport financier trimestriel et les états financiers ministériels est le moment où les revenus et les charges sont comptabilisés.

## 2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

Cette section met en lumière les principaux points qui ont contribué à l'augmentation ou à la diminution nette d'autorisations disponibles pour l'exercice financier ainsi que les dépenses réelles pour le trimestre qui s'est terminé le 31 décembre 2021.

La structure financière du SCDATA repose principalement sur des autorisations budgétaires votées, notamment celles pour le Crédit 1 – Dépenses du programme et recettes nettes en vertu d'un crédit (RNC) ainsi que les autorisations législatives se rapportant aux contributions versées aux régimes d'avantages sociaux des employés. Les RNC autorisent le SCDATA à effectuer des dépenses recouvrables sur les comptes de fonctionnement du Régime de pensions du Canada (RPC) et de l'assurance-emploi (AE). Le graphique 1 ci-dessous présente les autorisations budgétaires et les dépenses brutes et nettes pour le troisième trimestre de l'exercice 2021-2022. Pour plus de détails, veuillez consulter le tableau illustrant l'état des autorisations à l'annexe A.

**Graphique 1 : Comparaison des autorisations et des dépenses budgétaires pour les trimestres s'étant terminés le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020.**



Le SCDATA a dépensé 67,4 millions de dollars (58 % du total des autorisations disponibles), y compris le régime d'avantages sociaux des employés (RASE), dans le troisième trimestre de 2021-2022 par rapport à 64,1 millions de dollars (57 % du total des autorisations disponibles) dans le même trimestre de 2020-2021. La majorité des dépenses dans le troisième trimestre de 2021-2022 est liée au personnel, soit

## **SERVICE CANADIEN D'APPUI AUX TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS**

### **Rapport financier trimestriel**

**Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021**

57,9 millions de dollars (86 % des dépenses brutes). Les 9,5 millions de dollars restants se rapportent principalement aux services professionnels et spéciaux (en particulier aux services informatiques, aux coûts de traduction et aux services de conseil) et aux frais de location.

#### **2.1. Changements importants relatifs aux autorisations**

(Veuillez consulter le tableau illustrant l'état des autorisations de l'annexe A.)

Au 31 décembre 2021, les autorisations budgétaires nettes disponibles (y compris le RASE) totalisent \$78,4 millions de dollars, une augmentation de 3,9 millions de dollars par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est due principalement :

- à un budget principal des dépenses plus élevé en 2021-2022, qui inclus du financement pour soutenir le plan de poursuite des activités du SCDATA, avec l'objectif de permettre au ministère de reprendre les services si le site principal des opérations informatiques venait à être compromis, inaccessible ou incapable d'opérer;
- à l'obtention d'un report du budget d'exploitation plus élevé; et
- au financement reçu relatif aux conventions collectives et aux ajustements salariaux.

#### **2.2. Changements importants aux recettes nettes en vertu d'un crédit (RNC)**

(Veuillez consulter le tableau illustrant l'état des autorisations de l'annexe A.)

Au 31 décembre 2021, les autorisations relatives aux RNC ont diminué de 38,9 millions de dollars en 2020-2021 à 38,8 millions de dollars en 2021-2022. Il n'y a pas de changements importants aux RNC ce trimestre.

#### **2.3. Changements importants concernant les dépenses**

(Veuillez consulter le tableau des dépenses ministérielles budgétaires par article courant de l'annexe B.)

##### **Dépenses pour le trimestre**

Les dépenses budgétaires brutes au troisième trimestre sont passées de 23,2 millions de dollars en 2020-2021 à 25,2 millions de dollars en 2021-2022 principalement due à une augmentation des dépenses liées au personnel (2,5 millions de dollars) rattachée à la croissance du nombre d'employés pour répondre aux nouveaux mandats des tribunaux, et à une hausse des taux de rémunération découlant de la signature de conventions collectives.

Cette augmentation des dépenses est compensée par une diminution reliée aux coûts d'équipement informatique (0,6 million de dollars).

##### **Dépenses cumulatives à ce jour**

Les dépenses budgétaires brutes cumulatives totales à ce jour sont passées de 64,1 millions de dollars en 2020-2021 à 67,4 millions de dollars en 2021-2022 principalement due à une augmentation des dépenses liées au personnel (3,5 millions de dollars) rattachée à la croissance du nombre d'employés pour répondre

## **SERVICE CANADIEN D'APPUI AUX TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS**

### **Rapport financier trimestriel**

**Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021**

aux nouveaux mandats des tribunaux, et à la hausse des taux de rémunération découlant de la signature de conventions collectives.

Cette augmentation des dépenses est compensée par une diminution reliée aux coûts d'équipement informatique (0,9 million de dollars).

### **3. Risques et incertitudes**

Le SCDATA est exposé à divers risques liés à son environnement de travail qui peuvent avoir une influence sur la réalisation de ses objectifs. Le SCDATA dispose d'un processus efficace de gestion du risque qui prévoit la participation des plus hauts échelons de la direction de l'organisation. Ce processus permet à la direction de cerner, d'évaluer et d'atténuer les principaux risques en mettant en œuvre des stratégies d'atténuation des risques, qui comprennent la réaffectation des ressources, si nécessaire.

Répondre à la charge de travail exigeante et changeante des tribunaux qu'il sert est au cœur du contexte opérationnel du SCDATA. Les mandats législatifs et stratégiques des tribunaux sont très sensibles aux facteurs externes, de sorte que leur volume de dossier est sujet à des fluctuations qui peut entraîner une charge de travail imprévisible. Le SCDATA continue de travailler en étroite collaboration avec les tribunaux pour déterminer les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur leur charge de travail, afin de planifier ses opérations et ses investissements en conséquence.

La pandémie de Covid-19 continue à avoir des répercussions sur les déplacements et la location d'installations liés aux audiences et médiations en personne, ainsi que les conférences préparatoires, ce qui pourrait entraîner un surplus financier de fin d'année plus élevé que dans les années précédentes.

### **4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

Le 13 mars 2020, en réponse à la pandémie de COVID-19, le Bureau du dirigeant principal des ressources humaines du gouvernement du Canada a annoncé l'adoption de mesures exceptionnelles, dont l'obligation pour la plupart des fonctionnaires de travailler à distance lorsque leurs fonctions le leur permettaient. Depuis cette annonce, près de la totalité du personnel du SCDATA et des membres des tribunaux auxquels il fournit du soutien font du télétravail. Le SCDATA s'emploie continuellement à favoriser la santé mentale du personnel et des membres, tout en élaborant une stratégie de travail à long terme.

Annie Rémillard a été nommée Dirigeante principale des finances à compter du 20 janvier 2022.

**SERVICE CANADIEN D'APPUI AUX TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS**

**Rapport financier trimestriel**

**Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021**

**Approbation des cadres supérieurs**

Approuvé par :

---

Orlando Da Silva, MB  
Administrateur en chef

---

Annie Rémillard  
Directrice générale des services de gestion  
et dirigeante principale des finances

*Ottawa, Canada*  
Le 1 mars 2022

**SERVICE CANADIEN D'APPUI AUX TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS**  
**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021**

**ANNEXE A**

**5. État des autorisations (non vérifié)**

(en dollars)

	Exercice 2021-2022			Exercice 2020-2021		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1— Dépenses du programme**	105 902 258	22 358 810	58 992 606	102 322 407	20 425 920	55 839 680
Moins : revenus affectés aux dépenses	(38 804 851)	(7 472 246)	(14 944 492)	(38 875 516)	(6 010 232)	(15 720 182)
<b>Dépenses nettes du programme</b>	<b>67 097 407</b>	<b>14 886 564</b>	<b>44 048 114</b>	<b>63 446 891</b>	<b>14 415 688</b>	<b>40 119 498</b>
Autorisations budgétaires législatives	11 274 095	2 818 524	8 455 571	11 068 840	2 767 210	8 301 630
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>78 371 502</b>	<b>17 705 087</b>	<b>52 503 685</b>	<b>74 515 731</b>	<b>17 182 898</b>	<b>48 421 128</b>

\*N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

\*\*Le régime d'avantages sociaux des employés (RASE) est exclus des Dépenses du programme vu qu'il est inclus dans les Autorisations budgétaires législatives.

**ANNEXE B**

**6. Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifié)**

(en dollars)

	Exercice 2021-2022			Exercice 2020-2021		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses:</b>						
Personnel*	91 846 584	21 556 493	57 876 801	87 653 426	19 008 590	54 395 881
Transports et communications	3 341 576	(13 939)	494 119	4 864 580	241 183	600 598
Information	945 032	165 780	671 123	937 858	173 533	499 788
Services professionnels et spéciaux	9 370 083	2 543 207	5 874 252	9 581 763	2 348 012	4 858 005
Location	4 650 542	667 547	1 963 059	3 296 693	635 427	2 058 623
Services de réparation et d'entretien	2 738 563	70 727	134 741	2 246 102	21 527	282 593
Services publics, fournitures et approvisionnements	703 016	147 860	279 253	838 199	130 317	343 144
Acquisition de terrains, bâtiments et travaux	-	-	-	715 447	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	3 571 413	42 412	153 362	3 128 116	634 525	1 102 752
Autres subventions et paiements	9 544	(2 752)	1 468	129 063	16	(73)
<b>Total des dépenses budgétaires brutes</b>	<b>117 176 353</b>	<b>25 177 333</b>	<b>67 448 177</b>	<b>113 391 247</b>	<b>23 193 130</b>	<b>64 141 310</b>
<b>Moins les revenus affectés aux dépenses :</b>						
Revenus	(38 804 851)	(7 472 246)	(14 944 492)	(38 875 516)	(6 010 232)	(15 720 182)
<b>Total des revenus affectés aux dépenses</b>	<b>(38 804 851)</b>	<b>(7 472 246)</b>	<b>(14 944 492)</b>	<b>(38 875 516)</b>	<b>(6 010 232)</b>	<b>(15 720 182)</b>
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>78 371 502</b>	<b>17 705 087</b>	<b>52 503 685</b>	<b>74 515 731</b>	<b>17 182 898</b>	<b>48 421 128</b>

\*Le régime d'avantages sociaux des employés (RASE) est inclus.